



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'énergie

N°8207
Entrée le 08.08.2023
Chambre des Députés

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 8 août 2023

Objet : Question parlementaire n° 8207 du 4 août 2023 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Réduction du gaspillage alimentaire ».

Monsieur le Ministre,

En date du 4 août 2023, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural et du Ministre de l'Énergie.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Énergie

(s.) Claude Turmes